

REQUETE A L'UNESCO POUR LE FINANCEMENT DE
CINQ CHANTIER DES JEUNES AU RWANDA

I. GENERALITES

La Mission majeure confiée au Ministère de la Jeunesse et des Sports étant, non seulement la mobilisation et l'encadrement de la jeunesse non scolarisée mais aussi l'intégration et l'insertion de cette jeunesse dans le processus de développement, la coopération entre l'UNESCO et notre département devrait être axée autour des objectifs suivants :

- La mobilisation de la Jeunesse,
- L'encadrement de la Jeunesse
- L'intégration et l'insertion des jeunes dans la vie active.

Pour cela, dans le cadre de cette assistance de l'UNESCO au Ministère de la Jeunesse et des Sports, les projets retenus s'adressent principalement à la jeunesse rurale.

II CARACTERISTIQUES DU PROJET

A. IDENTIFICATION

Intitulé : CINQ CHANTIERS DES JEUNES

Localisation : Cinq Préfectures : Kibuye à Mabanza
Butare à Nyaruhengeri
Cyangugu à Kamembe
Kigali à Shyorongi
Ruhengeri à Kigombe

Secteur : Développement Rural

Programme : Développement coopérative et la PME

Promoteur, supervision, tutelle : Ministère de la Jeunesse et des Sports

Service responsable : Direction Générale de la Jeunesse

Responsable du Dossier : Direction Planification

Coût estimé du projet :

Source de financement : Assistance de l'UNESCO

Ministère de la Jeunesse et des Sports

B. SOMMAIRE DU PROJET :

Mettre sur pied des chantiers des jeunes qui constituent une nouvelle méthode d'animation et d'encadrement des jeunes par des actions de formation-production avec tendance vers l'autosuffisance du centre et l'acquisition d'un capital initial pour les Jeunes.

C. CADRE DE REFERENCE

Les Jeunes constituent plus de 50% de la population rwandaise, qui compte parmi les plus denses du monde avec plus de 190 habitants au Km² et le taux de croissance démographique parmi les plus fortes également.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports est chargé de la classe d'âge de non-scolarisés et de descolarisés compris entre 10 et 24 ans, soit 34 % de la population totale.

24% des jeunes entre 7 et 24 ans fréquentent l'école au recensement de 1978: un taux de scolarisation très faible.

C'est dire que cette classe de Jeunes à majorité ruraux constitue une ressource en forces de travail qu'il faut mobiliser et un marché de consommateurs dont il faut satisfaire les besoins élémentaires de nourriture, d'habillement et de logement grâce à un emploi rémunérateur; il faut d'autre part fixer cette jeunesse dans son milieu.

Le projet répond, dans ses multiples aspects, aux objectifs nationaux d'autosuffisance alimentaire, de promotion de l'emploi et d'élévation du niveau d'instruction et de formation ainsi que d'amélioration des conditions sociales de la population.

A la fin du quinquennat 1982-1986, 5 chantiers de jeunes devraient couvrir 5 Préfectures, qui sont : RUHENERI, BUTARE, KIBUYE, CYANGUGU et KIGALI.

Le 3e Plan range ce projet dans le secteur appelé "Services sociaux", encore qu'il touche par ses activités à d'autres secteurs :

- l'agriculture, l'artisanat, la formation, et même le commerce.

Association formation et encadrement au sein de groupements socio-économiques d'un nombre important de jeunes, le projet a pour objectif de couvrir 73 Communes au moins à la fin du 3e Plan, touchant ainsi 730 G.S.E. si nous comptons 10 G.S.E. par Commune

A court terme le projet vise la mise sur pied d'un chantier de jeunes par an. Ce projet comportera des rapports évidants avec d'autres projets du même secteur: organisation des coopératives, formation permanente, alphabétisation fonctionnelle, politique démographique, réinsertion des handicapés.

III. DESCRIPTION DU PROJET

L'Encadrement des jeunes suppose d'abord l'existence des structures d'accueil comprenant des ensembles homogènes susceptibles de les rassembler au sein des organisations capables de favoriser leur épanouissement moral, physique et intellectuel. Ces différentes structures s'articulent entre elles de manière à former un ensemble cohérent appelé chantier des jeunes. Ce chantier englobe en son sein, l'ensemble des activités d'un Centre de Formation et autour de celui-ci, des petites unités de production des jeunes dénommées groupements socio-économiques.

- Le Centre de Formation reçoit les jeunes issus des groupements socio-économiques des jeunes du chantier. La formation essentiellement pratique qui y est dispensée, est centrée soit sur l'agriculture et l'élevage, sur la maçonnerie et la menuiserie, soit alors sur l'artisanat (coordonnerie, broderie et couture).

Les jeunes qui viennent au Centre de Formation doivent produire de telle sorte que le Centre puisse parvenir à une certaine autosuffisance.

A. la fin de la formation, une partie des surplus de la production des jeunes leur est attribuée en guise de capital devant relancer leurs activités de production au sein de leurs groupements d'origine. Ainsi, en tant que lieu d'initiation à la formation-production, le centre de formation des jeunes sert de tremplin aux activités de production des groupements socio-économiques des jeunes associés.

- Le groupement socio-économique quant à lui, est une petite unité de production des jeunes animés d'un même idéal de produire en Commun, les biens devant leur assurer un certain revenu. Ce sont ces mêmes groupements qui envoient des jeunes en formation dans les Centres de Formation.

Ainsi donc, pour la jeunesse rurale, dans le cadre de cette assistance de l'UNESCO au Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'aide reçue serait affectée tant à la mise en place des nouveaux chantiers des jeunes, qu'à l'appui des actions de formation-production des Centres de Formation des jeunes, ou alors, doter les groupements socio-économiques d'un capital initial substantiel devant appuyer leurs actions de production.

Pour la Jeunesse urbaine, cette aide serait centrée sur la création et l'installation des maisons des jeunes et de la culture.

IV. OBJECTIFS DES PROJETS

A. Installation et animation des chantiers des jeunes

Dans son action d'encadrement et de mobilisation des jeunes en vue d'accroître leur production, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, par le biais des chantiers des jeunes, a mis sur pied des mini-projets d'aménagement des zones rurales. Ces projets consistent à apprendre aux jeunes issus des groupements socio-économiques, les nouvelles méthodes culturelles et d'élevage ainsi que les techniques de gestion adaptées aux besoins des petites coopératives rurales.

Pour ce qui est de la typologie d'un chantier de jeunesse, généralement eu "chantier de jeunesse doit être perçu comme une manifestation d'un vaste mouvement de solidarité humaine en faveur d'un monde plus humain". C'est un carrefour de rencontre des hommes et des idées où se nouent autour du fait économique et socio-culturel, les amitiés génératrices de paix et de compréhension mutuelle entre les jeunes d'une même génération; enfin, comme un moyen de sensibiliser les jeunes avec le fait national, et par extension, une formation en faveur du développement.

Dans l'optique du Ministère de la Jeunesse et des Sports, un chantier des jeunes se constitue autour d'une petite entité géopolitique qui facilite la formation et l'encadrement des jeunes dans des actions concrètes de développement.

Au sein du chantier, les jeunes travaillent ensemble autour d'une Cellule-mère qui est le centre de formation et d'apprentissage de ces jeunes. Pendant toute la durée de la formation, les jeunes reçoivent une formation technique intensive, soit en agriculture, en élevage, en menuiserie etc... de telle sorte qu'à la fin de la formation, ces jeunes puissent répandre dans leur milieu respectif, les techniques acquises au cours de leur brève période de formation.

Actuellement, le Ministère a organisé trois chantiers opérationnels : un chantier à NDAGO et un autre à KARAGO. Un nouveau chantier pour les jeunes de l'Est est en cours.

Dans le cadre de cette aide à la coopération, l'UNESCO pourrait intervenir pour l'installation des chantiers dans 5 Préfectures qui en sont dépourvues et apporter un appui financier aux différentes composantes de chantiers déjà existants à savoir, les centres de formation et les groupements socio-économiques des jeunes.

B. APPUI AUX CENTRES DE FORMATION DES JEUNES.

Dans le souci de réduire l'exode rural et ses multiples conséquences au triple plan social économique et culturel (délinquance juvénile, la prostitution, le banditisme) le Ministère de la Jeunesse et des Sports a mis sur pied des centres de formation de la jeunesse dont les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Lutter contre le chômage et l'oisiveté des jeunes en les rassemblant dans des centres de formation au sein desquels ils apprendront un métier susceptible de les aider dans la vie active.
- Canaliser toutes les énergies inemployées des jeunes non scolarisés et descolarisés pour une véritable insertion dans le circuit de production.
- Accroître chez les jeunes desoeuvrés des campagnes et des villes leur sens de responsabilité, de civisme, le respect d'un travail manuel et le goût d'une vie honnêtement gagnée.

Alors dans le cadre de cette aide à la coopération, l'assistance de l'UNESCO au Ministère de la Jeunesse et des Sports permettrait de donner une impulsion nouvelle aux opérations ponctuelles de formation des jeunes. Comme exemples d'actions concrètes à financer, il ya lieu de citer entre autres : -Une dotation (en espèce ou en nature) aux centres de jeunesse d'un équipement didactique et technique de première nécessité et se rapportant aux disciplines suivantes : menuiserie, maçonnerie, couture (machines à coudre et accessoires), soudure et plomberie

C'est pourquoi cette opération devra être effectuée avec beaucoup de délicatesse. Elle devra viser toute la population concernée par le projet.

L'objectif poursuivi étant de faire accepter le projet, nous distinguons trois principaux niveaux d'intervention de l'animation-sensibilisation.

a) Au niveau des autorités administratives et religieuses.

Compte tenu de la contribution demandée à chaque type d'administration tant publique que religieuse, la sensibilisation des autorités locales ainsi que celles des services centraux sera menée en deux temps :

- En premier temps, les services du Ministère de la Jeunesse et des Sports chargés de l'animation dans le domaine socio-économique entreront en contact avec les autorités locales. Cette étape, qui a bientôt démarré, consiste à examiner ensemble les objectifs du Projet, son impact en matière de développement régional ainsi que la participation demandée à chaque commune intéressée.
- En deuxième temps, tous les départements ministériels ainsi que les administrations régionales concernées par le projet enverront des délégués à une réunion de concertation du projet "Chantier des Jeunes". L'objet de cette même réunion consistera essentiellement à faire le point des réalisations du Ministère de la Jeunesse et des Sports en matière de "Chantiers des Jeunes" et à définir clairement la participation demandée à chacun.

b) Au niveau des Jeunes

Les Jeunes des Groupements socio-économiques seront d'abord animés dans leurs Groupements respectifs puis en réunions sectorielles. Cette animation devra s'articuler autour de l'analyse concrète de la Problématique de l'emploi des Jeunes dans le milieu considéré et devra aboutir à placer "le Projet de Chantier des Jeunes" dans le processus de recherche des solutions aux problèmes ci-haut évoqués.

Donc, à l'issue de cette opération, il importe que la Jeunesse concernée ait eu une vision claire des objectifs et se sente principal bénéficiaire et réalisateurs dudit projet.

c) Au niveau des Parents

L'expérience des actions tentées ici et là en faveur de la Jeunesse a prouvé qu'il est souvent difficile de réussir en de tels projets lorsque les parents n'y sont pas associés c'est pourquoi il faudra leur faire comprendre le bien fondé de l'action ainsi que son intégration dans le processus de résolution des problèmes d'emploi des Jeunes ruraux.

B. PHASE DE LA FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

La formation théorique et pratique sur le métier de l'agriculteur moderne permettra aux jeunes chefs d'équipes et aux membres de leurs groupements d'acquérir des connaissances de base en matière de lutte anti-érosive, protection et amélioration des sols, cultures vivrières et fourragères, le petit élevage ainsi que le travail en coopérative.

Ces jeunes auront à transmettre aux membres de leurs groupements les connaissances acquises pendant la formation et à influencer le milieu paysan en servant de modèle pour l'exploitation agricole moderne.

Ainsi, les responsables des groupements doivent acquérir au cours de leur séjour à la cellule-mère des connaissances théoriques (savoirs) des connaissances pratiques ou aptitudes (savoir-faire) ainsi que des attitudes positives (savoir-être) pour être à la hauteur de leur tâche.

C'est pourquoi, à la lumière des expériences des chantiers Sud et Nord le Ministère a mis au point une méthode de formation et d'apprentissage qui permet de fixer à l'avance le profil de sortie du jeune formé et le contrôle permanent de la formation au cours des sessions d'un mois et des recyclages.

Au cours de cette phase de formation, les jeunes seront amenés à exécuter un certain nombre de travaux pratiques qui les prépareront à l'action sur le terrain.

Ces travaux consisteront dans :

Agriculture : - Aménagement d'une parcelle en terrasses
- Plantation de fourrage et de haies anti-érosives
- Jardin potager et cultures vivrières
- Boisement et arbres fruitiers

Elevage : - Construction d'abris pour animaux
- Entretien des animaux
- Soins médicaux

Fermette : - Construction d'une maison
- Agencement des fourrages et cultures vivrières
- Compostières

Pour les cours théoriques et pratiques, un encadrement technique qualifié et formé sur le tas sera indispensable. Il y aura d'une part les cadres du Ministère de la Jeunesse et des Sports et ceux des autres Ministères oeuvrant sur le terrain et d'autre part du personnel technique chargé d'assurer l'apprentissage des jeunes chefs d'équipes dans les domaines de la menuiserie et la maçonnerie. Les responsabilités seront ainsi partagées parmi les différents responsables:

Les agronomes : Désigneront d'abord un ou deux parmi eux pour former les responsables des G.S.E. des jeunes, de préférence ceux des communes environnantes pour des raisons de transport. Ensuite ils devront, dans chaque commune, aider les jeunes groupés à faire des terrasses, à planter le fourrage, à préparer des compostières et à sélectionner les semences. Les agronomes et les vétérinaires ont un rôle prépondérant à jouer dans cette action qui est essentiellement d'intensification agricole.

Les vétérinaires : Comme les agronomes, les vétérinaires désigneront un deux collègues pour donner les cours théoriques et pratiques aux responsables des G.S.E. en formation. Ils aideront ensuite des groupements à construire des abris salubres, à entretenir et à soigner les animaux ainsi qu'en leur communiquant toutes suggestions utiles pour le développement du petit élevage.

Les Encadrateurs Coopératifs : Les Encadrateurs Coopératifs auront pour rôle également de donner la formation de base (par un d'entre eux) et ensuite d'aider les jeunes groupes à s'organiser en coopérative (questions administratives, statut, règlement intérieur, budgets, partage des produits etc.....)

Les Assistantes Sociales :

Une d'entre elles assurera la formation de base des responsables des G.S.E. en matière de dynamique de groupe, de développement communautaire et en éducation des adultes pour les aider à transmettre le plus efficacement possible, les connaissances acquises aux membres des groupements. Elles les assisteront également sur le terrain pour la formation permanente tant des responsables que des membres des groupements.

Les Encadrateurs Jeunesse et Sports :

Ils ont comme d'habitude le rôle d'animation, d'organisation et de suivi des groupements socio-économiques des jeunes ainsi que de faire intervenir les techniciens concernés en cas de besoins. Ils devront participer à la formation des responsables des G.S.E. de leurs communes respectives et partir avec eux pour la mise en pratique sur le terrain.

Les Responsables Médicaux :

Choisiront un parmi eux pour donner les cours de formation de base sur la santé de base, l'amélioration de l'environnement ainsi que tous problèmes relatifs aux soins préventifs et curatifs de la population de la région.

Les Autorités locales :

Le sous-préfet et les Bourgmestres ayant les cadres communaux et S/régionaux dans leurs attributions, devront les animer et les dynamiser pour que le suivi de cette action fasse tâche d'huile dans les milieux touchés par le projet. En plus les communes devront contribuer à l'action en donnant du bois de construction et des terrains aux groupements.

Un Bourgmestre de la zone concernée par le projet donnera les cours d'éducation civique pendant la formation de base.

Les conseillers communaux en particulier devront prendre en charge les groupements de leurs secteurs respectifs. Ils doivent être des animateurs de la population et surtout soutenir les efforts des jeunes dans l'oeuvre de construction du pays. Ils les protégeront contre les voleurs et toutes les autres difficultés qui peuvent handicaper le travail des groupements. Hormis ces rôles spécifiques des techniciens qui oeuvrent sur le terrain, nous vous proposons de mettre en place.

- 1) Un Comité Régional de coordination englobant les communes concernées pour aide le coordinateur dans la conduite du projet. Ce Comité serait présidé par : - Le Préfet de la Préfecture intéressée

Il sera composé par :

- Le Responsable du Mouvement Coopératif dans la Préfecture
- La Directrice : Centre communal de développement et de Formation permanente dans
- Le Vétérinaire de Préfecture
- Bourgmestre (Tous)
- Le Coordinateur du projet
- L'Encadreur Régional de la Jeunesse et des Sports (Secrétaire)
- Les Encadreurs Sous-Régional 4 de la Jeunesse et des Sports

- 2) Des Comités Communaux d'Exécution, seront présidés par le Bourgmestre et composé de :

- Responsable médical
- Agronome de Commune
- Vétérinaire de Commune
- Encadreur Coopératif
- Responsable du G.S.D. ou C.C.D.F.P.
- Encadreur Jeunesse (Secrétaire)

Les deux comités assureront dans un premier temps, l'exécution proprement dite du projet et ensuite, en collaboration avec la cellule-mère, le suivi et l'extension du projet dans la population; cela signifie la prise en charge totale des réalisations par les intéressés eux-mêmes.

C. PHASE DE SUIVI ET D'INTEGRATION DE L'ACTION

Suivi Technique

Après la mise en place des infrastructures de Formation et d'Encadrement de la Jeunesse, il s'agira pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports d'assurer :

- La formation permanente des jeunes touchés par l'action sur le tas et des chefs d'équipes dans des recyclages réguliers.

- Coordonner les efforts des techniciens communaux (agronomes, vétérinaires, encadreurs de la jeunesse, assistants sociaux) pour qu'ils assurent cette formation sur le tas et s'occupent des complexes mis en place pour en augmenter la productivité.
- Fournir un supplément de matériel technique pour créer d'autres groupements de jeunes qui se seront intéressés à l'action et/ou pour l'extension des complexes mis en place.
- Mettre en place un système de commercialisation des produits, d'approvisionnement en semences sélectionnées et en animaux de bonne race.
- Sensibiliser les jeunes non touchés par le projet pour qu'ils soient associés à l'action de formation et d'encadrement dans la région.

Intégration de l'action

L'action du Ministère de la Jeunesse et des Sports en faveur des jeunes non scolarisés et descolarisés vise avant tout la formation de base agricole et professionnelle pour son insertion dans la vie active, vie active qui doit permettre des innovations dans les méthodes de production rurale afin d'augmenter et améliorer la qualité de la nutrition et de créer des emplois nouveaux dans le milieu rural.

Cette politique a permis la création d'une quarantaine de formation des Jeunes à travers le pays et le regroupement des jeunes en petites entreprises agricole, artisanales ou micro-industrielles. Ceux-sont ces groupements qui sont actuellement environ 1500, qui sont renforcés par l'action de formation, et d'équipement et de suivi des chantiers des jeunes.

Les groupements des jeunes soutenus de cette façon croissent rapidement et atteignent le stade de coopérative structurée, dotée d'un statut juridique et d'un système de gestion d'entreprise convenable. C'est en ce moment qu'ils s'intègrent dans le Mouvement Coopératif RWANDAIS en demandant la personnalité civile.

Les groupements qui auront participé à l'action du chantier seront achominés dans cette voie de se soumettre au contrôle administratif, financier et juridique des services du Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire. Ainsi l'encadrement technique aura passé dans les mains du département concerné par les coopératives agréées.

VI ETAPES D'EXECUTION

- 1983 : Mise en place de la cellule-mère à BUTARE
- Equipement en mobilier et en matériel technique
 - Formation de 100 responsables des groupements
 - Equipement des 100 groupements
 - Suivi
- 1984: - Mise en place de la cellule-mère à KIBUYE
- Equipement en mobilier et matériel technique
 - Formation de 45 responsables de groupements
 - Equipement des 45 groupements
 - Suivi

- 1985 : - Mise en place de la cellule-mère à RUHENGURI
- Equipement en mobilier et matériel technique
- Formation de 80 responsables des groupements
- Equipement des 80 groupements
- Suivi
- 1986 : - Mise en place de la cellule-mère à CYANGUGU
- Equipement en mobilier et matériel technique
- Formation de 55 responsables de groupements
- Equipement des 55 groupements
- Suivi
- 1987 : - Mise en place de la cellule-mère à KIGALI
- Equipement en mobilier et matériel technique
- Formation de 85 responsables de groupements
- Equipement des 85 groupements
- Suivi

VII COUT APPROXIMATIF DU PROJET

a) MISE EN PLACE DES CELLULES-MERES

2 dortoirs de 120 m ² chacun à 15.000 FRF/M ²	3.600.000
2 salles de classes de 120 M ² chacun 15.000 FRF/M ²	3.600.000
2 ateliers de 120MM ² chacun à 10.000 FRF/M ²	2.400.000
1 bureau de 40 M ² à 15.000 FRF/M ²	600.000
1 cuisine de 40 M ² à 15.000 FRF/M ²	600.000
1 salle à manger de 120 M ² à 15.000 FRF/M ²	1.800.000
2 logements pour cadres de 64 M ² chacun à 15.000 /M ²	960.000
1 magasin de vente de 60 M ² à 15.000 FRF/M ²	900.000
1 poulailler	500.000
1 clapier	500.000
	<u>15.460.000 FRW</u>

Les matériaux locaux ont une part
de 50% des coûts et sont à charge
du Gouvernement Rwandais.

.../...

b) Equipement des cellules-mère

50 lits superposés à 13.000 FRs	650.000
50 pupitres à 7.000 FRs	350.000
200 chaises à 2.000 FRs	400.000
20 tables à 9.000 FRs	180.000
4 bureaux + 8 chaises à 45.000 FRs	180.000
5 étagères à 15.000 FRs	75.000
Equipement cuisine ff	250.000
couvert FF	250.000
100 matelas à 3.500 FRs	350.000
200 couvertures à 700 FRs	140.000
200 draps de lit à 1.300 FRs	260.000
100 seaux à 650 FRs	65.000
100 bassins à 450 FRs	45.000
	<u>3.195.000</u>

c) Matériel technique pour la cellule-mère
(à charge du Gouvernement Rwandais)

- Agriculture

100 houes à 350	35.000
100 machettes à 200	20.000
10 brouettes à 4000	40.000
20 pics à 750	15.000
50 arrosoirs à 450	22.500
2 balances à 45.000	90.000
	<u>222.500</u>

- Menuiserie

20 serre-joints à 8.500	170.000
10 varloppes métalliques à 7.500	75.000
30 rabots à 5.500	165.000
10 scies à chantourner à 2.300	23.000
10 villebrequins à 1.900	19.000
10 tenailles à 550	5.500
10 marteaux 500 gr à 450	4.500
10 Scies St Joseph à 650	6.500
	<u>468.500</u>

- Maçonnerie

30 truelles à 450	13.500
30 niveaux d'eau à 700	21.000
30 pelles à 750	22.500
100 sacs de ciment à 1.750	175.000
10 marteaux de 5 kg à 1.350	13.500
30 fils de maçon à 240	7.200
5 brouettes à 4.000	20.000

272.700

TOTAL c : 963.700 FRW.

d) Formation des responsables des G.S.B

Restauration : 500 FRs/J/pers.	: Selon préfecture
Transport : 1000 FRs/J/pers.	: Selon préfecture
Indemnités Instructeurs : 2000 FRs X 3 X 30j =	: 180.000
Matériel de Secrétariat	: 300.000

e) Matériel de soutien aux groupements
(pour chaque groupement agricole)

30 hoes	à 350	10.500
10 pelles	à 750	7.500
1 brouette	à 4.000	4.000
10 machettes	à 200	2.000
2 marteaux 500gr	à 450	900
30 Kg de clous	à 250	7.500
50 tôles	à 400	20.000
2 Scies St Joseph	à 650	1.300
1 rouleau de treilli fin	à 15.000	15.000
20 Lapins	à 300 FRs	6.000
20 poules	à 300 FRs	6.000
6 chèvres	à 2.000 FRs	12.000
		<u>92.700</u>

.../...

Récapitulation

Année	1983	1984	1985	1986	1987
Préfecture	BUTARE	KIBUYE	RUHENGERI	CYANGURU	KIGALI
	100	45	30	55	85

FINANCEMENT	UNESCO	RWANDA	UNESCO	RWANDA	UNESCO	RWANDA	UNESCO	RWANDA	UNESCO	RWANDA
Cellules Mères	7.750.000	7.750.000	7.750.000	7.750.000	7.750.000	7.750.000	7.750.000	7.750.000	7.750.000	7.750.000
Équipement mobilier	3.195.000		3.195.000		3.195.000		3.195.000		3.195.000	
Équipement Mat. Technique		1.927.400		1.927.400		1.927.400		1.927.400		1.927.400
Formation responsables		2.080.000		1.200.000		1.760.000		1.360.000		1.840.000
Matériel tech. pour les grou.	9.270.000		4.171.500		17.416.000		5.098.500		7.879.500	
	20.195.000	11.737.400	15.096.500	10.857.400	18.341.000	11.417.400	16.023.500	11.017.400	18.804.500	11.497.400
	ou									
	219.511	127.581	164.093	118.016	199.359	124.103	174.169	119.755	204.397	124.972
	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US

KIGALI, le 20/1/1983

Récapitulation

Année	1983	1984	1985	1986	1987
Préfecture	BUTARE	KIBUYE	RUBENGERI	CYANGURU	KIGALI
	100	45	80	55	85

FINANCEMENT	UNESCO	RWANDA	UNESCO	RWANDA	UNESCO	RWANDA	UNESCO	RWANDA	UNESCO	RWANDA
Cellules Mères	7.730.000	7.730.000	7.730.000	7.730.000	7.730.000	7.730.000	7.730.000	7.730.000	7.730.000	7.730.000
Equipement mobilier	3.195.000	3.195.000	3.195.000	3.195.000	3.195.000	3.195.000	3.195.000	3.195.000	3.195.000	3.195.000
Equipement Mat. Technique	1.927.400	1.927.400	1.927.400	1.927.400	1.927.400	1.927.400	1.927.400	1.927.400	1.927.400	1.927.400
Formation responsables	2.080.000	1.200.000	1.200.000	1.200.000	1.200.000	1.200.000	1.200.000	1.200.000	1.200.000	1.200.000
Matériel tech. pour les grou.	9.270.000	4.171.500	17.416.000	5.098.500	7.879.500					
	20.195.000	11.737.400	15.096.500	10.857.400	18.341.000	11.417.400	16.023.500	11.017.400	18.804.500	11.497.400
	ou									
	219.511	127.581	164.093	118.016	199.559	124.103	174.169	119.755	204.597	124.972
	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US	\$ US

Kigali, le 20/1/1983

Kanyarushoki CC
/B.J./F.M./
REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
B.P.1044 KIGALI

Kigali, le 20/11/1980

N° 1970 /12.06.02

OBJET: Programme de
Formation
KAVUMU 1980-1981.

Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de l'Emploi
K I G A L I

Monsieur le Ministre,

Subsidiairement à ma lettre n°1262/
12.06.02 du 14 juillet 1980 et référence faite à la lettre
n°1405/80/13.01.14 du 29 juillet 1980 m'envoyée par le Ministre
du Plan et dont une copie vous fut réservée, j'ai l'honneur de
porter à votre connaissance que certains cours ont changé de ti-
tulaires.

Il s'agit de :

- 1) Développement Communautaire et le Plan National de Développe-
ment par Monsieur MBONEZA Gaspard du Ministère de la Jeunesse et
des Sports au lieu de Monsieur HABINSHUTI Antoine du Ministère du
Plan.
- 2) Administration et correspondance administrative par Monsieur
BASEBYA Augustin du Ministère de l'Intérieur (uniquement pour
le recyclage des Encadreurs Régionaux, Sous-Régionaux et Commu-
naux) au lieu de Monsieur NZARAMBA du même Ministère.
- 3) Administration et correspondance administrative par Monsieur
BANGAGATARE Marcel du M.R.N.D. (uniquement pour le recyclage des
Directeurs et des Instructeurs des Centres de Formation de la
Jeunesse.
- 4) L'éducation physique et sportive sera assurée par Messieurs
MBARUSHIMANA Antoine et MUNYANSANGA Ladislav respectivement pour
la théorie et la pratique.

J'aimerais rappeler à votre bonne
attention qu'il^y aurait lieu d'autoriser le Centre de MURAMBI à
programmer un dixième cycle d'un mois pour les Instructeurs comme
spécifié dans ma précitée.

.../...

Je saisis aussi cette occasion pour vous dire que pour des raisons d'économie de carburant et en vue d'éviter des déplacements multiples pour un même cours, le Centre de MURAMBI devrait établir un horaire permettant à chaque professeur de donner sa matière d'affilée, c'est-à-dire pendant 2 ou 3 jours, selon le nombre d'heures arrêté au programme.

Afin de permettre un démarrage des cycles prévus, puisque tous les travaux de réaménagement du Centre de KAVUMU sont maintenant terminés, je vous proposerais le 2 janvier 1981 comme date de la rentrée car il ne semble pas possible de commencer avant pour des raisons suivantes :

- Le Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse et des Sports est absent pour le moment.
- Le mois de décembre 1980 sera entièrement consacré à la clôture du budget, à l'établissement du Rapport annuel et de plus, de nombreux cadres seront en congé à cette période.

Je vous signale enfin que le 1er cycle sera précédé et ce dans les limites de temps prévu, d'un Séminaire de réflexion sur les tâches précises d'un Encadreur de la Jeunesse à tous les niveaux.

Je compte sur votre habituelle et franche collaboration.

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports.-

C.P.I. à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
K I G A L I
- Monsieur le Secrétaire Général du MRND
K I G A L I
- Monsieur le Ministre du Plan
K I G A L I
- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
K I G A L I
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
K I G A L I
- Monsieur le Ministre des Affaires Sociales
et du Mouvement Coopératif
K I G A L I
- Monsieur DE JONGHE, Directeur du Centre de
MURAMBI
B.P.541 KIGALI
- Monsieur le Professeur (TOUS)
- Monsieur MUNYANSANGA Ladislav
C/o Ministère de la Jeunesse
et des Sports
K I G A L I

**CENTRE RWANDAIS DE FORMATION DE CADRES
MURAMBI.**

**C.80 - Encadreur Régional de la Jeunesse à KAVUMU.
Horaire du 05.01.81 au 30.01.81.**

Dates	Heures	Matière	Professeur
Lundi 05.01.	08 à 12	Restructuration des Groupements Socio-économiques	KAREKEZI
	14 à 15	Idem	KAREKEZI
	15 à 17	Adminis. et correspond. adminis.	BASEBYA
Mardi 06.01	08 à 12	Restruct. des Group. Socio-éc.	KAREKEZI
	14 à 15	Idem	Idem
	15 à 17	Adminis. et corresp. administrat.	BASEBYA
Mercredi 07.01	08 à 12	Restruct. des Group. Socio-éc.	KAREKEZI
	14 à 15	Idem	Idem
	15 à 17	Adminis. et corresp. administr.	BASEBYA
Jeudi 08.01	08 à 12	Adminis. et corresp. administr.	BASEBYA
	13 à 17	Situation démogr. du Rwanda	KANYARUSHOKI
Vendredi 09.01	08 à 12	Situation démographique du Rwanda et son incidence sur la jeunesse	KANYARUSHOKI
	14 à 17	Idem	Idem
Samedi 10.01	08 à 12	Situation démographique du Rwanda et son incidence sur la jeunesse	KANYARUSHOKI.
Lundi 12.01	08 à 09	Organisation des compétitions	MUNYANSANGA
	09 à 12	Education physique et sportive	MBARUSHIMANA
	14 à 17	Idem	Idem
Mardi 13.01	08 à 10	Education physique et sportive	MBARUSHIMANA
	10 à 12	Développement communautaire et le	MBONEZA
	14 à 17	Plan National de Développement	Idem
Mercredi 14.01	08 à 12	Développement communautaire et le	MBONEZA
	14 à 17	Plan National de Développement	MBONEZA
Jeudi 15.01	08 à 11	Plan National de Développement	MBONEZA
	11 à 12	Le Plan Communal et les C.C.D.F.P.	NZAMWITA
	14 à 17	dans la formation des jeunes	NZAMWITA
Vendredi 16.01	08 à 12	Le Plan Communal et les C.C.D.F.P.	NZAMWITA
	14 à 17	dans la formation des jeunes	NZAMWITA
Samedi 17.01	08 à 12	Le Plan Communal et les C.C.D.F.P. dans la formation des jeunes.	NZAMWITA

CENTRE RWANDAIS DE FORMATION DE CADRE
MURAMBI

Enregistrement Régional de la Jeunesse à KIVULU
Horsaire du 05.04.81 au 30.01.82

Poste	Heures	Nature	Observations
1	08 à 12	Reformulation des Groupements Socio-économiques	KARUKUTI
2	14 à 18	Idem	KARUKUTI
3	19 à 23	Administration et correspondance	BAGRYA
4	08 à 12	Reformulation des Groupements Socio-économiques	KARUKUTI
5	14 à 18	Idem	Idem
6	19 à 23	Administration et correspondance	BAGRYA
7	08 à 12	Reformulation des Groupements Socio-économiques	KARUKUTI
8	14 à 18	Idem	Idem
9	19 à 23	Administration et correspondance	BAGRYA
10	08 à 12	Administration et correspondance	BAGRYA
11	14 à 18	Situation démographique du Rwanda	Idem
12	19 à 23	Idem	Idem
13	08 à 12	Situation démographique du Rwanda	KARUKUTI
14	14 à 18	Idem	Idem
15	19 à 23	Idem	Idem
16	08 à 12	Organisation des associations	KARUKUTI
17	14 à 18	Idem	Idem
18	19 à 23	Idem	Idem
19	08 à 12	Organisation physique et sportive	KARUKUTI
20	14 à 18	Idem	Idem
21	19 à 23	Idem	Idem
22	08 à 12	Développement communautaire et le Plan National de Développement	KARUKUTI
23	14 à 18	Idem	Idem
24	19 à 23	Idem	Idem
25	08 à 12	Développement communautaire et le Plan National de Développement	KARUKUTI
26	14 à 18	Idem	Idem
27	19 à 23	Idem	Idem
28	08 à 12	Plan National de Développement	KARUKUTI
29	14 à 18	Idem	Idem
30	19 à 23	Idem	Idem
31	08 à 12	Le Plan Communautaire et le C.D.P.	KARUKUTI
32	14 à 18	Idem	Idem
33	19 à 23	Idem	Idem
34	08 à 12	Le Plan Communautaire et le C.D.P.	KARUKUTI
35	14 à 18	Idem	Idem
36	19 à 23	Idem	Idem
37	08 à 12	Le Plan Communautaire et le C.D.P.	KARUKUTI
38	14 à 18	Idem	Idem
39	19 à 23	Idem	Idem
40	08 à 12	Le Plan Communautaire et le C.D.P.	KARUKUTI
41	14 à 18	Idem	Idem
42	19 à 23	Idem	Idem

C.R.F.C.
Murambi

- 2 -

C. 80 - Encadrement Régionaux de la Jeunesse à KAVUMU.
Horaire du 19.01.81 au 30.01.81.

Dates	Heures	Matière	Professeur
Lundi 19.01	08 à 09 09 à 12 14 à 17	Organisation des compétitions Analyse micro-économique de la Coopérative	MUNYANSANGA NDAYIZIGIYE Idem.
Mardi 20.01	08 à 12 14 à 17	Analyse micro-économique de la Coopérative	NDAYIZIGIYE Idem.
Mercredi 21.01	08 à 12 14 à 17	Analyse micro-économique de la Coopérative	NDAYIZIGIYE Idem.
Jeudi 22.01	08 à 12 14 à 17	Identification, Elaboration et Présentation des projets	NDAYIZIGIYE Idem.
Vendredi 23.01	08 à 11 11 à 12 14 à 17	Identification, Elaboration et Présentation des projets Organisation des compétitions Dynamique de Groupe	NDAYIZIGIYE Idem MUNYANSANGA REKERAO
Samedi 24.01	08 à 12	Dynamique de Groupe	REKERAO
Lundi 26.01	08 à 09 09 à 12 14 à 17	Organisation des compétitions Dynamique de Groupe Dynamique de Groupe	MUNYANSANGA REKERAO REKERAO
Mardi 27.01	08 à 12 14 à 16 16 à 17	Dynamique de Groupe et/ou Enquêtes sociales Organisation des compétitions	REKERAO REKERAO MUNYANSANGA
Mercredi 28.01		JOUR FERIE - CONGE	
Jeudi 29.01	08 à 09 09 à 12 14 à 17	Organisation des compétitions Enquêtes Sociales Enquêtes sociales	MUNYANSANGA REKERAO REKERAO
Vendredi 30.01	08 à 12 14 à 15 15 à 17	Enquêtes sociales Enquêtes sociales Organisation des compétitions	REKERAO REKERAO MUNYANSANGA.

N.B. Le véhicule du Centre quitte Kigali chaque matin à 7 heures au Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi.
Il revient de Kavumu à 15 heures de l'après-midi pour retourner à Kigali.

- Les professeurs qui commencent leur cours à 14 h. sont priés de prendre le véhicule du CRFC quittant le Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi le matin à 7 heures.

C. 30 - Enseignants Régionaux de la Jeunesse à KAVUNDU
Horaires du 19.01.81 au 30.01.81.

Classe	Heures	Matière	Professeur
19.01	08 à 09	Organisation des compétitions	MUNYANGANG
19.01	09 à 12	Analyses micro-économiques de la	REKRAHO
19.01	12 à 13	Coopérative	REKRAHO
20.01	08 à 12	Analyses micro-économiques de la	MUNYANGANG
20.01	12 à 13	Coopérative	REKRAHO
21.01	08 à 12	Analyses micro-économiques de la	MUNYANGANG
21.01	12 à 13	Coopérative	REKRAHO
22.01	08 à 12	Identification, mise en œuvre et	REKRAHO
22.01	12 à 13	Présentation des projets	MUNYANGANG
23.01	08 à 12	Identification, mise en œuvre et	REKRAHO
23.01	12 à 13	Présentation des projets	MUNYANGANG
24.01	08 à 12	Organisation des compétitions	REKRAHO
24.01	12 à 13	Dynamique de groupe	MUNYANGANG
25.01	08 à 12	Dynamique de groupe	REKRAHO
26.01	08 à 09	Organisation des compétitions	MUNYANGANG
26.01	09 à 12	Dynamique de groupe	REKRAHO
26.01	12 à 13	Dynamique de groupe	REKRAHO
27.01	08 à 12	Dynamique de groupe	REKRAHO
27.01	12 à 13	Enquêtes sociales	MUNYANGANG
27.01	13 à 17	Organisation des compétitions	MUNYANGANG
28.01	JOUR FÉRIÉ - CONGE		
29.01	08 à 09	Organisation des compétitions	MUNYANGANG
29.01	09 à 12	Enquêtes sociales	REKRAHO
29.01	12 à 13	Enquêtes sociales	REKRAHO
30.01	08 à 12	Enquêtes sociales	REKRAHO
30.01	12 à 13	Enquêtes sociales	REKRAHO
30.01	13 à 17	Organisation des compétitions	MUNYANGANG

N.B. Le véhicule du Centre diste K. qui chaque matin à 7 heures se
Ministère de la Fonction Publique et de l'Emploi.
Il revient de Kavund à 15 heures de l'après-midi pour répondre
à Kigali.

- Les professeurs qui commencent leur cours à 14 h. sont priés de
prendre le véhicule du C.R.V.C. quittant le Ministère de la Fonction
Publique et de l'Emploi le matin à 7 heures.

CENTRE RWANDAIS DE FORMATION DE CADRES
MURAMBI

Ce30 _ ENCADREURS Régionaux de la Jeunesse à KAVUMU

Horaire du 05.01.81 au 30.01.81

Date	Heures	Matière	Professeur
Lundi 05.01	08 à 12 14 à 15 15 à 17	Restruction des Groupements socio-économ. Idem Administration et correspondance adminis.	KAREKEZI KAREKEZI 8888888888 BASEBYA
Mardi 06.01.81	08 à 12 14 à 15 15 à 17	Restruction des group. socio-économiques Idem Administration et correspondance adminis.	KAREKEZI KAREKEZI BASEBYA
Mercredi 07.01.81	08 à 12 14 à 15 15 à 17	Restructuration des group. socio-économ. Idem Administration et correspondance adminis.	KAREKEZI KAREKEZI BASEBYA
Jeudi 08.01.81	08 à 12 13 à 17	Administration et correspondance adminis. Situation démographique du Rwanda	BASEBYA KANYARUSHOKI
Vendredi 09.01.81	08 à 12 14 à 17	Situation démographique du Rwanda et son incidence sur la Jeunesse Idem	KANYARUSHOKI KANYARUSHOKI
Samedi 10.01.81	08 à 12	situation démographique du Rwanda et son incidence sur la Jeunesse	KANYARUSHOKI
Lundi 12.01.81	08 à 09 09 à 12 14 à 17	Organisation des compétitions Education physique et sportive Idem	MUNYANSANGA MARUSHIMANA MBARUSHIMANA
Mardi 13.01.81	08 à 10 10 à 12 14 à 17	Education physique et sportive Développement communautaire et le Plan National de Développement Idem	MBARUSHIMANA MBONEZA MBONEZA
Mercredi 14.01.81	08 à 12 14 à 17	Développement communautaire et le Plan National de Développement Idem	MBONEZA MBONEZA
Jeudi 15.01.81	08 à 11 11 à 12 14 à 17	Plan National de Développement Le Plan Communal et les C.C.D.F.P dans la formation des jeunes Idem	MBONEZA NZAMWITA NZAMWITA
Vendredi 16.01.81	08 à 12 14 à 17	Le Plan Communal et les C.C.D.F.P dans la formation des jeunes Idem	NZAMWITA NZAMWITA
Samedi 17.01.81	08 à 12	Le Plan Communal et les C.C.D.F.P dans la formation des jeunes	NZAMWITA

Date	Heures	Matière	Professeur
01.01.81	08 à 12	Administration des groupements socio-économiques	KAMUKAMA
02.01.81	14 à 17	Idem	KAMUKAMA
03.01.81	17 à 19	Administration et correspondance administratives	BABUYA
04.01.81	08 à 12	Administration des groupements socio-économiques	KAMUKAMA
05.01.81	14 à 17	Idem	KAMUKAMA
06.01.81	17 à 19	Administration et correspondance administratives	BABUYA
07.01.81	08 à 12	Administration des groupements socio-économiques	KAMUKAMA
08.01.81	14 à 17	Idem	KAMUKAMA
09.01.81	17 à 19	Administration et correspondance administratives	BABUYA
10.01.81	08 à 12	Situation démographique du Rwanda	KAMUKAMA
11.01.81	14 à 17	Idem	KAMUKAMA
12.01.81	17 à 19	Situation démographique du Rwanda et son incidence sur la jeunesse	KAMUKAMA
13.01.81	08 à 12	Idem	KAMUKAMA
14.01.81	14 à 17	Situation démographique du Rwanda et son incidence sur la jeunesse	KAMUKAMA
15.01.81	08 à 12	Transition des compétitions	KAMUKAMA
16.01.81	14 à 17	Idem	KAMUKAMA
17.01.81	17 à 19	Idem	KAMUKAMA
18.01.81	08 à 12	Éducation physique et sportive	KAMUKAMA
19.01.81	14 à 17	Idem	KAMUKAMA
20.01.81	17 à 19	Idem	KAMUKAMA
21.01.81	08 à 12	Développement communautaire et le plan	KAMUKAMA
22.01.81	14 à 17	National de Développement	KAMUKAMA
23.01.81	17 à 19	Idem	KAMUKAMA
24.01.81	08 à 12	Développement communautaire et le plan	KAMUKAMA
25.01.81	14 à 17	National de Développement	KAMUKAMA
26.01.81	17 à 19	Idem	KAMUKAMA
27.01.81	08 à 12	Plan National de Développement	KAMUKAMA
28.01.81	14 à 17	Le Plan Communautaire et les C.C.D.P. dans la	KAMUKAMA
29.01.81	17 à 19	Formation des jeunes	KAMUKAMA
30.01.81	08 à 12	Idem	KAMUKAMA
31.01.81	14 à 17	Le Plan Communautaire et les C.C.D.P. dans la	KAMUKAMA
		Formation des jeunes	KAMUKAMA

12.01.81

Le Plan Communautaire et les C.C.D.P. dans la formation des jeunes

13.01.81

14.01.81

CENTRE RWANDAIS DE FORMATION DE CADRES
MURAMBI

Ce80 _ ENCADREURS Régionaux de la Jeunesse à KAVUMU

Horaire du 05.01.81 au 30.01.81

Date	Heures	Matière	Professeur
Lundi 05.01	08 à 12 14 à 15 15 à 17	Restruction des Groupements socio-économ. Idem Administration et correspondance adminis.	KAREKEZI KAREKEZI 88KAREKEZI BASEBYA
Mardi 06.01.81	08 à 12 14 à 15 15 à 17	Restruction des group. socio-économiques Idem Administration et correspondance adminis.	KAREKEZI KAREKEZI BASEBYA
Mercredi 07.01.81	08 à 12 14 à 15 15 à 17	Restructuration des group. socio-économm Idem Administration et correspondance adminis.	KAREKEZI KAREKEZI BASEBYA
Jeudi 08.01.81	08 à 12 13 à 17	Administration et correspondance adminis. Situation démographique du Rwanda	BASEBYA KANYARUSHOKI
Vendredi 09.01.81	08 à 12 14 à 17	Situation démographique du Rwanda et son incidence sur la Jeunesse Idem	KANYARUSHOKI KANYARUSHOKI
Samedi 10.01.81	08 à 12	situation démographique du Rwanda et son incidence sur la Jeunesse	KANYARUSHOKI
Lundi 12.01.81	08 à 09 09 à 12 14 à 17	Organisation des compétitions Education physique et sportive Idem	MUNYANSANGA MARUSHIMANA MBARUSHIMANA
Mardi 13.01.81	08 à 10 10 à 12 14 à 17	Education physique et sportive Développement communautaire et le Plan National de Développement Idem	MBARUSHIMANA MBONEZA MBONEZA
Mercredi 14.01.81	08 à 12 14 à 17	Développement communautaire et le Plan National de Développement Idem	MBONEZA MBONEZA
Jeudi 15.01.81	08 à 11 11 à 12 14 à 17	Plan National de Développement Le Plan Communal et les C.C.D.F.P dans la formation des jeunes Idem	MBONEZA NZAMWITA NZAMWITA
Vendredi 16.01.81	08 à 12 14 à 17	Le Plan Communal et les C.C.D.F.P dans la formation des jeunes Idem	NZAMWITA NZAMWITA
Samedi 17.01.81	08 à 12	Le Plan Communal et les C.C.D.F.P dans la formation de jeunes	NZAMWITA

13.10.01 na 13.10.00 na 01.01.01

CENTRE RWANDAIS DE FORMATION DE CADRES
MURAMBI

Ces00 __ ENCADREURS Régionaux de la Jeunesse à KAVUMU

Horaire du 05.01.81 au 30.01.81

Date	Heures	Matière	Professeur
Lundi 05.01	08 à 12 14 à 15 15 à 17	Restruction des Groupements socio-économ. Idem Administration et correspondance adminis.	KAREKEZI KAREKEZI 8888888888 BASEBYA
Mardi 06.01.81	08 à 12 14 à 15 15 à 17	Restruction des group. socio-économiques Idem Administration et correspondance adminis.	KAREKEZI KAREKEZI BASEBYA
Mercredi 07.01.81	08 à 12 14 à 15 15 à 17	Restructuration des group. socio-économ Idem Administration et correspondance adminis.	KAREKEZI KAREKEZI BASEBYA
Jeudi 08.01.81	08 à 12 13 à 17	Administration et correspondance adminis. Situation démographique du Rwanda	BASEBYA KANYARUSHOKI
Vendredi 09.01.81	08 à 12 8888888888 14 à 17	Situation démographique du Rwanda et son incidence sur la Jeunesse Idem	KANYARUSHOKI KANYARUSHOKI
Samedi 10.01.81	08 à 12	situation démographique du Rwanda et son incidence sur la Jeunesse	KANYARUSHOKI
Lundi 12.01.81	08 à 09 09 à 12 14 à 17	Organisation des compétitions Education physique et Idem	MUNYANSANGA MARUSHIMANA MBARUSHIMANA
Mardi 13.01.81	08 à 10 10 à 12 14 à 17	Education physique et sportive Développement communautaire et le Plan National de Développement Idem	MBARUSHIMANA MBONEZA MBONEZA
Mercredi 14.01.81	08 à 12 14 à 17	Développement communautaire et le Plan National de Développement Idem	MBONEZA MBONEZA
Jeudi 15.01.81	08 à 11 11 à 12 14 à 17	Plan National de Développement Le Plan Communal et les C.C.D.F.P dans la formation des jeunes Idem	MBONEZA NZAMWITA NZAMWITA
Vendredi 16.01.81	08 à 12 14 à 17	Le Plan Communal et les C.C.D.F.P dans la formation des jeunes Idem	NZAMWITA NZAMWITA
Samedi 17.01.81	08 à 12	Le Plan Communal et les C.C.D.F.P dans la formation des jeunes	NZAMWITA

Date	Thème	Intervenant
02.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
03.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
04.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
05.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
06.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
07.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
08.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
09.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
10.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
11.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
12.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
13.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
14.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
15.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
16.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
17.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
18.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
19.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
20.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
21.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
22.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
23.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
24.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
25.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
26.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
27.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
28.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
29.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
30.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT
31.01.81	Administration et correspondance administrative	BARRETT